

Informations Rapides

28 septembre 2018 - n°257

Principaux indicateurs

■ Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 2^e trimestre 2018

À la fin du deuxième trimestre 2018, la dette publique s'établit à 2 299,8 Md€

Avertissements : la dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

La seule variation de la dette sur une période ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, ainsi que du mode de valorisation de la dette nominale. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle. Cette publication tient compte du reclassement de SNCF Réseau en administration publique à partir du premier trimestre 2016. Pour plus d'information voir le communiqué de presse du 6 septembre 2018 : <https://www.insee.fr/fr/information/3607979>.

La dette publique augmente de 5,2 Md€ par rapport au trimestre précédent

À la fin du deuxième trimestre 2018, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 299,8 Md€, en hausse de 5,2 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle diminue de 0,3 point par rapport au premier trimestre 2018 et s'établit à 99,0 %. La dette publique nette augmente plus fortement (+14,4 Md€).

La dette de l'État augmente

Au deuxième trimestre 2018, la contribution de l'État à la dette croît de 19,5 Md€. Cette hausse provient pour l'essentiel de la dette négociable à long terme (+24,9 Md€) et, dans une moindre mesure, des dépôts des correspondants au Trésor (+1,7 Md€). La dette négociable à court terme diminue (-7,1 Md€).

Les dettes des organismes divers d'administration centrale, des administrations publiques locales et des administrations de sécurité sociale diminuent

Au deuxième trimestre 2018, la contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette diminue de 2,0 Md€ exclusivement du fait de la Caisse nationale des autoroutes (CNA).

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette diminue un peu plus modérément (-0,7 Md€) : les communes se désendettent de 0,5 Md€, les départements comme les régions de 0,3 Md€. Au contraire, les organismes divers d'administration locale (Odal) s'endettent de 0,5 Md€.

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette diminue fortement (-11,7 Md€), surtout du fait de la Cades (-10,8 Md€) et dans une moindre mesure de l'Acoss (-1,0 Md€), de la Cnaf (-0,8 Md€), de la Cnam (-0,3 Md€) et des hôpitaux publics (-0,1 Md€). A contrario, l'Unedic s'endette à hauteur de 1,3 Md€.

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2017T2	2017T3	2017T4	2018T1	2018T2
Ensemble des adm. publiques	2274,0	2269,2	2257,8	2294,6	2299,8
en point de PIB (*)	100,9%	99,8%	98,5%	99,3%	99,0%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1783,2	1788,0	1768,1	1808,8	1828,4
Organismes divers d'adm. centrale	60,6	61,3	61,9	62,1	60,1
Administrations publiques locales	198,1	196,6	201,5	200,1	199,4
Administrations de sécurité sociale	232,1	223,3	226,2	223,6	211,9
dont, par instrument :					
Dépôts	37,4	38,9	37,4	39,4	41,1
Titres négociables	1957,4	1953,2	1938,5	1975,7	1980,7
court terme	201,8	188,5	170,6	185,5	169,8
long terme	1755,6	1764,7	1768,0	1790,3	1810,9
Credits	279,2	277,1	281,8	279,5	278,0
court terme	8,2	7,2	7,0	7,7	7,6
long terme	271,0	269,9	274,8	271,8	270,4

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

Au deuxième trimestre 2018, la dette publique nette augmente de 14,4 Md€

À la fin du deuxième trimestre 2018, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2 085,0 Md€, soit 89,7 % du PIB (contre 89,6 % au trimestre précédent), en hausse de 14,4 Md€. L'écart de 9,2 Md€ avec la variation de la dette brute traduit notamment la baisse de trésorerie de l'État (-2,9 Md€), des Odac (-2,2 Md€) et des Asso (-4,4 Md€).

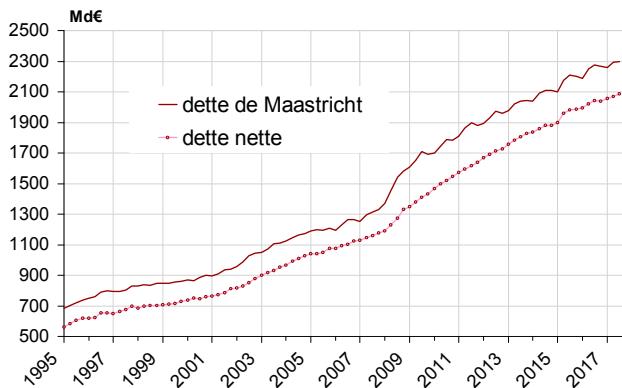
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2017T2	2017T3	2017T4	2018T1	2018T2
Ensemble des adm. publiques	2041,1	2040,0	2054,7	2070,6	2085,0
dont :					
État	1655,6	1669,2	1668,6	1691,2	1713,7
Organismes divers d'adm. centrale	44,4	45,0	45,5	46,2	46,4
Administrations publiques locales	185,7	184,3	189,4	187,9	187,1
Administrations de sécurité sociale	155,4	141,5	151,1	145,3	137,8

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'OPC croît de nouveau

Au deuxième trimestre 2018, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (APU) augmente de 3,3 Md€ pour atteindre 241,6 Md€.

La hausse des cours de la Bourse, en particulier pour EDF, Aéroports de Paris, Safran et Thales, se traduit dans la valorisation des actions cotées détenues par l'État par un gain de 1,9 Md€. Par ailleurs, l'État cède pour 9,3 Md€ d'actions à l'Odac Bpifrance pour la création du fonds pour l'innovation, ce qui constitue une opération neutre pour l'ensemble des APU.

Les détentions de titres d'OPC augmentent de 1,1 Md€ : la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) et l'Unedic en achètent respectivement pour 0,5 Md€ et pour 0,2 Md€.

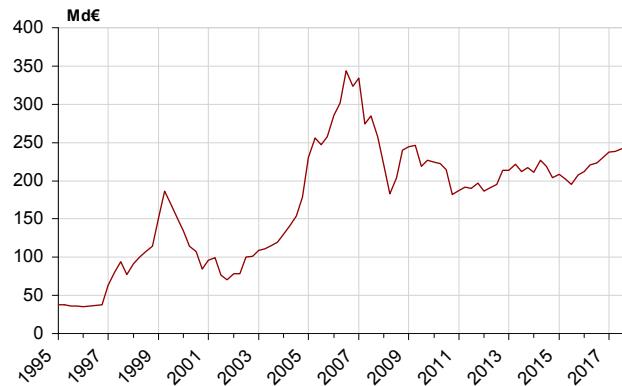
Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2017T2	2017T3	2017T4	2018T1	2018T2
Ensemble des adm. publiques	223,4	230,6	237,0	238,3	241,6
dont :					
État	58,0	61,1	64,9	66,7	59,3
Organismes divers d'adm. centrale	35,4	36,5	36,3	36,6	46,6
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	129,9	132,9	135,8	134,9	135,7

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Pour en savoir plus

- Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le **PIB annuel en données brutes**. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du **PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables** (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.
- Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

- Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&conjoncture=63>
- La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : http://www.insee.fr/fr/statistiques/documentation/Dette_m.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/102770522>
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr